



Les Suppliques, 2023 © Simon Gosselin

LES SUPPLIQUES

Le Birgit Ensemble

Conception, écriture et mise en scène **Julie Bertin et Jade Herbulot / Le Birgit Ensemble**

Création le 14 novembre 2023 au Grand R – Scène nationale La Roche-sur-Yon

Durée : 1h45 environ

À partir de 15 ans

Conception, écriture et mise en scène Julie Bertin et Jade Herbulot / Le Birgit Ensemble

D'après les lettres d'Édith Schleifer, Gaston Lévy, Renée Haguenauer, Alice Grunebaum, Léon Kacenenbogen et Charlotte Lewin.

Avec Salomé Ayache, Marie Bunel, Pascal Cesari, Gilles Privat
Et les voix de Bénédicte Cerutti et Éric Charon

Conseil historique Laurent Joly
Enquêtes généalogiques Aude Vassallo
Scénographie James Brandily, assisté d'Auriane Lespagnol
Construction Anthony Nicolas
Lumières Jérémie Papin, assisté de Théo Le Menthéour
Son Lucas Lelièvre
Collaboration chorégraphique Thierry Thieû Niang
Costumes Pauline Kieffer assistée de Constant Chiassai-Polin
Régie générale, son et plateau Marco Benigno et Victor Veyron
Régie lumière Théo Le Menthéour

Administration, production Manon Cardineau, Colin Pitrat, diffusion Florence Bourgeon – Les Indépendances
Presse Francesca Magni et Catherine Guizard

Production Le Birgit Ensemble
Coproductions La Générale de Production, Le Grand T-théâtre de Loire-Atlantique, Le Grand R scène nationale de La Roche-sur-Yon, Théâtre Châtillon-Clamart, Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis, Comédie – CDN de Reims
Résidences Le Grand R scène nationale de La Roche-sur-Yon, Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis, Théâtre Public de Montreuil – CDN, Théâtre des Quartiers d'Ivry – CDN du Val-de-Marne.

Avec le soutien de la Direction Générale de la Création Artistique – DRAC Ile-de-France, de la Région Ile-de-France, de L'École de la Comédie de Saint-Étienne / DIESE # Auvergne-Rhône-Alpes, et de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah
Avec la participation artistique du Jeune Théâtre National
Remerciements à l'atelier costumes du Théâtre National de Strasbourg
Ce texte est lauréat de l'Aide à la création de textes dramatiques – ARTCENA.

*La compagnie Le Birgit Ensemble est conventionnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et le Conseil départemental du Val-de-Marne.
Julie Bertin et Jade Herbulot sont artistes associées au Grand R scène nationale de La Roche-sur-Yon.*

Soutenu
par



Calendrier de création

Résidence recherche et écriture : automne/hiver 2022-2023 – 4 semaines

Résidence recherche scénographie : 15 et 16 novembre 2022, Théâtre Public de Montreuil – CDN et 11 au 14 avril 2023, Théâtre des Quartiers d'Ivry - CDN du Val-de-Marne

Résidence – 2 semaines : 17 au 29 avril 2023, Le Grand R - Scène nationale de La-Roche-sur-Yon

Résidence – 2 semaines : 30 octobre au 13 novembre 2023, Le Grand R - Scène nationale de La-Roche-sur-Yon

Création novembre 2023 au Grand R - Scène nationale de La Roche-sur-Yon

Tournée 2023-2024 :

- **14 au 16 novembre 2023** (3 représentations) - *création* : Le Grand R, scène nationale de La Roche-sur-Yon (85)
- **1e au 17 décembre 2023** (15 représentations) : Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint Denis (93)
- **18 au 20 janvier 2024** (3 représentations) : Théâtre Chatillon-Clamart (92)
- **23 au 25 janvier 2024** (3 représentations) : Comédie – CDN de Reims (51)

CONTACT

Administration, production

Manon Cardineau et Colin Pitrat, Les Indépendances

01 43 38 23 71 / production@lesindependances.com

lesindependances.com

Diffusion

Florence Bourgeon, Les Indépendances

06 09 56 44 24 / bourgeon.f@free.fr



Les suppliques

Nous sommes au printemps 2020. Confinées l'une à Paris, l'autre en Normandie, nous recevons un jour l'appel d'Alexandre Hallier, producteur associé à La Générale de Production. Il nous explique être aux côtés de Laurent Joly en pleine élaboration d'un nouveau documentaire co-écrit avec Jérôme Prieur et réalisé par ce dernier, intitulé *Les Suppliques*. – Les “suppliques” ? lui demande-t-on, ignorant absolument ce que désigne le mot.

Alors, il nous raconte. Les suppliques désignent les lettres envoyées par les membres de familles juives, françaises ou étrangères, à l'administration du régime de Vichy dans l'espoir que leur requête soit entendue. C'est ce même Laurent, historien, qui a découvert ces lettres il y a une vingtaine d'années, alors qu'il travaillait à sa thèse sur le Commissariat général aux questions juives. Et aujourd'hui, outre le documentaire en cours de réalisation, ils ont tous les deux l'intuition qu'il y a là une matière exceptionnelle à adapter pour le théâtre, une matière qu'ils souhaiteraient nous confier.

À la lecture du corpus, nous sommes d'abord frappées par la puissance des témoignages et la manière dont les auteurs et les autrices de ces lettres engagent profondément leur intimité. Chaque écrit révèle une personnalité singulière tout en rendant compte concrètement et plus largement des persécutions dont les juifs ont été victimes sous Vichy. C'est d'ailleurs parce que les auteurs y mettent tellement d'eux même et écrivent avec tant de foi envers l'administration française que nous nous prenons, à la lecture de chaque nouvelle lettre, à espérer avec eux. Mais les réponses de l'administration sont systématiquement laconiques, expéditives, et à peu de choses près, identiques.

La découverte du corpus a fini par nous convaincre que ces voix devaient être entendues sur un plateau de théâtre. Passionnantes, bouleversantes, parfois déconcertantes, les lettres posent d'emblée de nombreuses questions que nous aurons à résoudre pour les transposer avec justesse et sensibilité dans leur version scénique.

Comment porter les voix de ces centaines de Français, anonymes, oubliés et délaissés par le gouvernement de Vichy ? Comment les incarner ? Quelle place donner au destinataire de toutes ces lettres : l'administration française ? Enfin, comment rendre compte du contexte historique et politique qui est celui de l'Occupation allemande durant la guerre de 39-45 puisqu'il détermine bien entendu l'écriture de ces missives ?

Extrait d'une lettre de Léon Kacenelenbogen, Archives nationales

C'est fait

Centre d'accueil, Camp de Dronadic, le 27/8/42

Monsieur le Maréchal Pétain,

En apprenant qu'on m'aurait écrit, j'ai pris mon courage à deux mains, pour vous écrire ma requête, avec l'espérance que Dieu en produirait encore un en ma faveur, en vous la faisant lire avec indulgence. Certes, quand je songe à votre personnalité, à votre œvre sublime, je vois quel lamentable atome je suis et combien peu ma disparition influencera le monde. Fait-on attention aux fourmis qu'on écrase en marchant ? Et une

ARRIVÉE COURRIER
N° d'arrivée :
Date : 1 SEPT 1942
Destination :

Notre écriture, entre réalité et fiction.

Depuis ses débuts, le processus de création du Birgit Ensemble consiste à tisser ensemble les récits politiques, historiques et intimes. Après avoir exploré un pan de l'histoire de l'Europe contemporaine et de son héritage, nous nous intéressons aujourd'hui plus spécifiquement à l'histoire française et à la manière dont se sont constitués les organes de son pouvoir politique. Chaque fois, ce qui nous questionne est **l'articulation entre les mémoires individuelles et collectives et leur résonance aujourd'hui**.

Les répétitions sont précédées d'un long travail d'investigation à partir des différentes archives qui s'offrent à nous pour saisir la complexité de l'événement choisi. S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un théâtre documentaire, on parle volontiers de théâtre documenté concernant les pièces du Birgit, où fiction et réalité s'entremêlent.

Les lettres constitueront **le point de départ de notre fiction**. Chaque lettre renferme des fragments de vie que nous chercherons à convoquer sur scène. Tout notre enjeu réside ainsi dans la transposition théâtrale de ces lettres.

Chaque supplique est manuscrite. **La trace du corps** est là, presque palpable et l'on peut aisément deviner si la personne est assurée, fébrile, impatiente ou révoltée. Le rapport qu'entretient le lecteur avec la lettre est presque charnel ; il est en tous cas très intime. On lit ces lettres silencieusement, dans sa tête et l'on se retrouve comme happé par une force qui nous transporte dans un autre espace-temps si bien qu'on ne peut s'empêcher de partager l'espoir de son auteur.

L'incarnation de ces voix anonymes par les interprètes est une manière de transposer sur scène l'organicité de ces suppliques. Nous souhaitons aussi que certaines séquences s'écrivent avec les corps des comédiens et comédiennes. Nous travaillerons ainsi avec Thierry Thieû Niang autour du **geste dansé** pour donner à voir autrement l'intime, pour le raconter quand les mots ne suffisent plus. Pour ménager aussi des moments de suspens et de respiration pour les spectateurs.

On perçoit aussi, au détour d'une phrase, le paysage de la France sous l'Occupation. Écrites entre 1941 et 1944, ces lettres nous racontent **l'institutionnalisation de la persécution des juifs**. Le temps passant, l'étau se resserre sur ces familles et leur isolement est de plus en plus grand : interdiction de détenir un poste de radio, couvre-feu, interdiction d'exercer un métier en lien avec le public etc... Certains prennent ainsi la plume pour demander à ce que soit fait exception de leur cas ou en plaçant le caractère légitime de leur requête au regard des promesses faites par le Maréchal Pétain. Ce qui frappe alors les lecteurs que nous sommes est **le sentiment d'injustice** de ces auteurs anonymes, sentiment qu'ils espèrent voir réparer, persuadés qu'ils ont raison d'avoir foi en la République française. Or, les réponses de l'administration sont sans appel : le Commissariat général aux questions juives dit devoir s'en remettre aux forces occupantes. Ces réponses, quand elles existent, sont systématiquement tapuscrites, laconiques et expéditives. Pour autant, il faudra trouver aussi comment incarner ces voix-là. Elles ne peuvent pas demeurer abstraites ou invisibles. Car, derrière ces machines à écrire, il y avait des hommes et des femmes qui ont fait ou non le choix de rester au Commissariat général aux questions juives pour y appliquer les ordonnances allemandes.

Il y a un mystère qui entoure les récits fragmentés de ces destins tragiques. Selon nous, c'est dans ce mystère là que peut se nicher le théâtre, en imaginant **le hors-champ de ces suppliques. Qu'est ce qui a précédé et entouré la rédaction de la lettre ?** Comme si celle-ci était une photographie arrachée à un album, nous travaillerons à recréer tout le paysage historique et intime de cet instantané de vie. En ce sens, nos premiers travaux d'écriture nous prouvent qu'ici la fiction ne trahit pas le réel mais que, bien au contraire, elle l'éclaire. Laurent Joly nous accompagnera tout au long de notre processus de création en

tant que conseiller historique. Ce dialogue nourrit notre écriture et nous sert de guide dans cette plongée au cœur du hors-champ de ces correspondances.

Nous avons choisi **six lettres portées par quatre interprètes**. Pour la première fois, nous travaillons avec des acteurs et actrices d'âges différents. Contrairement à nos précédentes créations, nous avons ici l'intuition qu'il faut **mêler les générations**, mêler les corps et leurs histoires sur un même plateau.

Si nous envisageons une narration chronologique de manière à comprendre ce qui se joue à l'échelle historique et politique, nous comptons tisser une dramaturgie fragmentée qui nous permettra de tresser ensemble ces six destins, et **les extraits de lettres originales se mêleront à des scènes dialoguées**. Nous souhaitons que la frontière entre l'espace des spectateurs et celui des acteurs soit poreuse et que l'adresse se fasse tout autant aux témoins silencieux des gradins qu'aux personnages présents sur scène.

Tout notre démarche réside donc dans la nécessité d'affirmer la distance qui nous sépare de l'archive car nous estimons que c'est dans l'écart produit par cette distance que peut naître un acte théâtral puissant. Aussi, pour incarner et mettre en scène ces récits de vies, nous avons choisi un dispositif qui transpose le rapport privilégié qu'en tant que lecteur silencieux on entretient avec l'auteur ou l'autrice de la lettre.

Un dispositif pour raconter l'intime.

La relation aux spectateurs guide notre processus d'écriture. Nos dispositifs scéniques sont toujours, d'une façon ou d'une autre, immersifs. Ici, nous avons à cœur de réunir les conditions nécessaires pour traduire l'intimité de ces lettres et leur charge émotionnelle. En ce sens, nous souhaitons que la représentation théâtrale offre aux spectateurs **une expérience sensorielle puissante**. Aussi, le **dispositif en bi-frontal** nous semble le plus fidèle pour transposer ce que nous avons éprouvé à la découverte de ces lettres. Il n'y aura pas d'autre décor que celui constitué par les corps des spectateurs assis entourant l'espace de jeu. La scénographie traduira l'enfermement des familles, observées et scrutées de toute part. La politique antisémite des forces occupantes et avec elles du régime de Vichy a ceci de pervers qu'elle isole progressivement les familles. Les couper du reste de la société, c'est les priver de repère, laisser place à la peur et à la confusion. Modestement, nous tenterons de rendre compte de ce danger bien concret et pourtant difficilement cernable en travaillant sur ce sentiment de **confusion et d'inconfort**. Notre envie n'est pas de heurter ou d'agresser les spectateurs mais bien plutôt de les plonger dans **un dispositif plastique et sensible qui les déroute**.

Les spectateurs seront tour à tour les confidents de nos personnages et leurs observateurs silencieux. Car dans ce dispositif, **la circulation des regards** octroie à chaque spectateur une position ambivalente : on regarde l'autre en train de regarder à son tour. On regarde et, dans le même temps, on est regardé. Quelques éléments simples de mobilier apparaîtront ici ou là pour évoquer une salle à manger, l'atelier d'un cordonnier, une chambre à coucher ou encore le bureau d'un haut fonctionnaire... Un part de mystère entourera là aussi ces éléments arrachés au passé. L'assiette sera peut-être cassée et la table bancale. Par ce biais, nous voulons échapper à toute forme de traitement naturaliste qui enfermerait dans l'archive. Si le réel devient étrange, c'est pour mieux rendre palpable la confusion, l'inconfort et la peur grandissante de ces familles. D'une dimension de **11 mètres par 4**, l'espace de jeu sera volontairement resserré et les interprètes se retrouveront ainsi au plus près des spectateurs : il n'y aura pas d'échappatoire possible. Ce dispositif nous permettra également de travailler la notion d'"intime" en s'intéressant au "petit", à l'infime et opérer comme un zoom sur le corps des acteurs.

Nous le disions plus haut, il nous semble important de donner à voir le paysage historique, politique et social qui a concouru à l'écriture de ces lettres pour éclairer d'un autre jour les récits intimes qui seront incarnés par les interprètes. Nous avons ainsi à cœur de proposer une **expérience théâtrale forte, sensible et singulière** qui, nous l'espérons, rendra compte de la puissance et de l'émotion que nous avons ressenties à la lecture de ces lettres.

Voilà à quoi notre théâtre est attaché : **comprendre, d'une manière sensible, nos héritages** et les accepter. Nous le savons, les discours antisémites et avec eux tous les discours discriminants guidés par la haine de l'autre ne sont malheureusement pas l'affaire d'un temps révolu. En ce sens, l'acte théâtral, en donnant corps à ces voix anonymes, dresse **un pont entre le passé et le présent** et nous questionne sur l'avenir que nous souhaitons dessiner.

Julie Bertin et Jade Herbulot

Les Suppliques, 2023 © Simon Gosselin



Une constellation.

Les milliers de lettres envoyées par les familles juives persécutées aux autorités de Vichy, le Maréchal Pétain en tête, constituent un matériau exceptionnel justifiant le déploiement autour de ces lettres d'une série d'œuvres et de mises en formes afin de les faire découvrir au plus grand nombre.

En effet, ces archives permettent une approche sensible de l'Histoire où chacun, spectateur, internaute, visiteur, auditeur est immergé dans l'imaginaire des victimes.

Notre pièce fait partie d'une constellation de projets réunissant :

- **Un documentaire** co-écrit par Laurent Joly et Jérôme Prieur, réalisé par Jérôme Prieur pour France Télévision – juillet 2022

- **Une œuvre numérique** (*Suppliques stories* / Andrés Jarach) – juin 2022

Une conversation imaginaire en SMS permettant la mise en contexte des lettres et l'accès à celles-ci, enrichies d'analyses.

- **Une œuvre radiophonique** (France Culture / avec Nicolas Bouchaud, Marie Vialle, Christophe Brault) – septembre 2022

Montage sonore sur France Culture des lettres et des réponses de l'administration, avec un entretien de Laurent Joly qui les replace dans leur contexte historique

Ce projet pluriforme est à l'initiative de La Générale de production, société de production audiovisuelle, en partenariat avec Le Birgit Ensemble, France Télévisions et France Culture.

Cette approche plurielle est le moyen de perpétuer la transmission au plus grand nombre de ces suppliques, témoignages précieux et éclairants de la persécution des Juifs et de la responsabilité de l'État Français. Ainsi, au-delà des situations particulières de chaque famille, se dessine une communauté de destins des victimes, loin d'être passives et suppliantes, et faisant face à la persécution gérée rationnellement par la bureaucratie de Vichy.



Roman(s) national, 2021 © Simon Gosselin

Le Birgit Ensemble

JULIE BERTIN et **JADE HERBULOT** *Conception, écriture et mise en scène*

Ensemble, Julie Bertin et Jade Herbulot fondent en 2014 **Le Birgit Ensemble**, à la suite de la présentation en 2013 au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique de leur premier projet, *Berliner Mauer: vestiges*. Suivront *Pour un prélude* en 2015 puis *Memories of Sarajevo* et *Dans les ruines d'Athènes* créés au Festival d'Avignon 2017 avec lesquels se clôt leur tétralogie intitulée « Europe, mon amour » autour du passage du XXe au XXIe siècle.

Toujours dans une démarche d'écriture de plateau et de recherche sur l'Histoire récente, elles présentent *Entrée libre (l'Odéon est ouvert)* au CNSAD en avril 2018 – spectacle qui inaugure un nouveau cycle consacré à la Ve République française, qu'elles poursuivent à la Comédie-Française avec *Les Oubliés (Alger-Paris)* en 2019, et qu'elles prolongent en 2021 avec *Roman(s) national*, *Douce France*, et *Le Birgit Kabarett*, forme musicale qui s'adapte, au gré de l'actualité politique et sociale.

La prochaine création, *Les Suppliques*, sera créée en novembre 2023 au Grand R scène nationale de La Roche-sur-Yon.

Après des études de philosophie, **Julie Bertin** entre à l'école du Studio d'Asnières, puis intègre le Conservatoire national supérieur d'Art dramatique. En parallèle de son travail au sein du Birgit Ensemble, Julie Bertin collabore régulièrement avec d'autres artistes. En 2018, elle met en scène Léa Girardet dans *Le syndrome du banc de touche*. En 2019, elle crée *Dracula*, un opéra jazz jeune public, avec l'Orchestre National de Jazz, composé par Frédéric Maurin et Grégoire Letouvet. En 2022, elle met en scène *Libre arbitre*, une pièce co-écrite avec Léa Girardet qui s'inspire du parcours de l'athlète sud-africaine Caster Semenya.

Ancienne élève de l'École normale supérieure, **Jade Herbulot** entre à l'école du Studio d'Asnières, puis au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique après un master en études théâtrales sous la direction de Jean-Loup Rivièrre. En 2012, elle fonde avec Clara Hédouin le Collectif 49 701. Ensemble, elles ont coécrit et co-mit en scène une adaptation au long cours des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas sous la forme d'un théâtre-feuilleton joué in situ, en extérieur. Aux côtés de Clara Hédouin, Elie Girard et Théo Comby Lemaître, elle a participé à la réalisation d'une version filmée de ce projet co-produite par France TV, Ecrans du monde et Fébus prod. Elle y interprète, entre autres, le Cardinal de Richelieu. Au théâtre, elle joue notamment sous la direction d'Adel Hakim *La Double Inconstance* de Marivaux et de Pauline Bayle *Illiade* d'après Homère. Elle propose également *Tumulte-noir*, une conférence-chantée sur Joséphine Baker, accompagnée au piano par Grégoire Letouvet.

Les collaborateurs artistiques

JAMES BRANDILY scénographie

James Brandily commence sa carrière à Londres en 1998, sous la direction de Sarah Kane au Gate Theater lorsqu'elle monte *Pheadra's love* et *Woyseck*.

De retour en France en 2003, il assiste Riccardo Hernandez pour *Jan Karski mon nom est une fiction* et *Splendid's* mis en scène par Arthur Nauzyciel. Depuis, il travaille régulièrement avec Guillaume Vincent (*Le bouc*, *Preparadise sorry now*, *The Second Woman*, *La nuit tombe...*, *Mimi* et *Love me tender*).

Pour la saison 2017-2018, il scénographie *Beggar's Opera* créée par Robert Carsen aux Bouffes du Nord sous la direction de William Christie.

Depuis 2018, il a collaboré avec Pauline Peyrade (*Poings*, *Carrosse*) Aïna Alégre (*La nuit nos autres*, *R-A-U-X-A*), Das Plateau (*Il faut beaucoup aimer les hommes*, *Bois Impériaux*, *Poings* et dernièrement au festival d'Avignon 2022 *Le petit chaperon rouge*), Le Birgit Ensemble (*Roman(s) national*) et Olivia Grandville (*Débandade*).

Il crée également les décors pour « *Crac-crac* » et « *Poulpovision* », émissions de Canal+ produites par Ninja et associés (Monsieur Poulpe).

PAULINE KIEFFER costumes

Après des études de Scénographie à L'École Supérieure des Arts Décoratifs et un DMA Costumier-Réalisateur, Pauline Kieffer travaille comme cheffe costumière pour le théâtre, l'opéra, la danse et l'audiovisuel.

Elle crée d'abord les costumes de Sylvain Creuzevault pour *Baal*, *Le père Tralalère*, *Notre Terreur*, *La Mission*, *Le Capital* (Odéon et Théâtre de La Colline, Deusche Schauspielhaus Hamburg).

Depuis 2013, elle collabore avec Jeanne Candel toujours comme créatrice costume : *Crocodile Trompeur*, *Demi-Véronique*, *Le Règne de Tarquin*, *Le Goût du Faux*, *La Chute de la Maison*, *Baùbo*, et avec Samuel Achache : *Orféo*, *Songs*, *Fugues*, *Sans Tambour*, *Concerto contre piano*, *Chewing-gum Silence* au Nouveau Théâtre de Montreuil, aux Bouffes du Nord, à la Comédie de Valence, pour le Festival In d'Avignon, le Festival d'Automne ou pour Musica.

Elle travaille également avec les metteurs en scène Frédéric Bélier-Garcia, Chloé Dabert, Matthieu Cruciani, Philippe Adrien, Toro Toro, Christophe Rauck, Lucie Bérélowitsch, Antoine Cegarra.

Depuis 2015, elle signe des costumes pour l'opéra : *Hippolyte et Aricie* à l'Opéra Comique, *Wozzeck* à l'Opéra de Dijon, *Brundibàr* et *Hänsel et Gretel* à l'Opéra de Lyon, *NOX* à l'Opéra de Nancy, *Le Viol de Lucrece* à l'Opéra de Paris.

Elle travaille aussi pour la danse (compagnie Sinequanonart), la télévision (séries M6, programmes courts Canal +), le cinéma (courts métrage *Léo la nuit* de Nans Laborde-Jourdàa, *Dog-Sitter* de Frédéric Bélier-Garcia, *Je veux déguster* de Léo-Antonin Lutinier) et les scènes de musiques actuelles (Chantier des Francofolies : formation au stylisme pour de nombreux groupes - Cléa Vincent, Coming Soon, Jean Felzine, Camelia Jordana, Sages comme des sauvages...).

LUCAS LELIÈVRE *son*

Formé à l'École du Théâtre national de Strasbourg et titulaire d'un post-diplôme en art sonore à l'École nationale supérieure d'art de Bourges, Lucas Lelièvre est artiste sonore et compositeur électroacoustique. Au théâtre, il collabore notamment avec les metteurs en scène Lorraine de Sagazan, Chloé Dabert, Elise Chatauret, Lena Paugam, Cédric Orain, Jacques Gamblin et Laurent Mauvignier, pour le design sonore et la création des musiques de scène.

De 2015 à 2017, il met en place avec la metteuse en scène Linda Duskova un workshop pour l'université Paris 8 « Musée sonore », un dispositif sonore immersif au Musée du Louvre.

Depuis 2019, il conçoit la musique des spectacles des chorégraphes Bastien Lefèvre et Clémentine Maubon, et réalise la musique originale de fictions radiophoniques de Cédric Aussir pour France Culture.

Lucas Lelièvre travaille avec le Birgit Ensemble depuis 2015 : il crée le son, la vidéo et joue dans *Pour un prélude* puis signe, en 2017, les créations sonores de *Cabaret Europe*, *Memories of Sarajevo* et *Dans les ruines d'Athènes*, et en 2021 celle de *Roman(s) national*.

JÉRÉMIE PAPIN *lumières*

Jérémie Papin sort diplômé en 2008 de l'école du Théâtre National de Strasbourg.

Il collabore comme éclairagiste avec Didier Galas sur plusieurs spectacles dont *(H)arlequin Tengu*, *Trickster* et *Par la parole*. Il crée la lumière des spectacles de l'auteur/metteur en scène Lazare Herson-Macarel : *Falstaff*, *Cyrano*, *Galilée* et *Les Misérables*. Il fait partie de la compagnie *Les Hommes Approximatifs*, au sein de laquelle il crée les lumières de *Macbeth*, *Violetta*, *Le Bal d'Emma*, *Elle brûle*, *Le Chagrin*, *Saigon* et enfin *Fraternité* tous mis en scène par Caroline Guiela N'Guyen. Depuis plusieurs années il collabore avec la compagnie Lieux Dits pour *En route Kaddish*, *Doreen* et *Le Silence et la Peur* de David Geselson.

Entre 2010 et 2019, il crée notamment les lumières d'Éric Massé, Nicolas Liautard (*Le Misanthrope*), Yves Beaunesne (*L'intervention* et *Roméo et Juliette*), Richard Brunel (*Eddy Bellegueule*), Maëlle Poésy (*Purgatoire à Ingolstadt*, *Candide*, *Ceux qui errent ne se trompent pas*), ou encore Dan Artus (*A l'origine*), Adrien Béal (*Récits des événements futurs* et *Perdu Connaissance*), Nicolas Maury (*Son Son*), Benjamin Porée (*Une saison en enfer*), Jacques Vincey (*Le Marchand de Venise*), Julie Duclos (*Nos Serments* et *May Day*), Jeanne Candel et Samuel Achache (*Orfeo*), Delphine Hecquet (*Les Évapores*), le collectif OS'O (*Pavillon Noir* et *X*), Simon Delétang (*Littoral* et *Suzy Storck*) ; et à la Comédie-Française : *L'Ours* et *Le chant du cygne* de Maëlle Poésy, *Les Oubliés (Alger-Paris)* du Birgit Ensemble et *Le Voyage de G. Mastorna* de Marie Rémond. Pour l'opéra, il réalise les lumières de *L'Opéra de la Lune* et d'*Actéon* mis en scène par Damien Caille-Perret, *La Pellegrina* par Andréas Linos, ou encore celles de l'opéra contemporain *Meine Bienen. Eine Schneise* mis en scène par Nicolas Liautard.

Plus récemment il éclaire *Le Montage des Attractions* de Vladimir Pankov ; *Roman(s) national* du Birgit Ensemble ; *Les Forteresses* de Gurshad Shaheman, *Janis* de Nora Granovsky ; *Marylin, ma grand-mère et moi* de Céline Milliat-Baumgartner et Valérie Hecq-Lescort et enfin *Zypher Z* de Kevin Keiss et Louis Arène pour le Munstrum Theatre.

THIERRY THIEÛ NIANG *chorégraphie*

Thierry Thieû Niang est danseur et chorégraphe.

Parallèlement à son parcours de création, il initie des ateliers de recherche chorégraphique autant auprès de professionnels que d'amateurs, d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de seniors, de personnes autistes ou détenues, auprès d'écoles d'art, de conservatoires supérieurs d'art dramatique et chorégraphique, d'associations de quartiers, d'hôpitaux et de prisons dans différentes villes en France et à l'étranger.

En cette nouvelle saison 23/24, il collabore auprès de différents metteurs en scène, chorégraphes, comédiens et musiciens pour des créations partagées et est invité à la MC93 à Bobigny, à l'Académie Fratellini à Saint-Denis, à l'Orchestre de Chambre et à la Philharmonie à Paris, à la Maison de la Danse à Lyon, au Théâtre CDN de Lorient, au Centro de Artes da Maré (CAM) à Rio de Janeiro et at The Invisible Dog Art Center à New York.

Annexes

Laurent Joly

Historien

Nous proposons d'organiser des **soirées rencontres avec Laurent Joly** en lien avec les représentations des Suppliques.

"En 1999-2000, le hasard de mes recherches de doctorat sur le commissariat général aux Questions juives (CGQJ) m'avait fait découvrir une source exceptionnelle, dispersée dans 47 cartons d'archives : des milliers de suppliques de Juifs ou de proches de victimes de la persécution adressées directement au CGQJ ou transmises à celui-ci entre 1941 et 1944. Le jeune étudiant que j'étais tombait des nues : chaque lettre avait fait l'objet d'un traitement administratif ; on répondait aux gens, parfois même avec prévenance ; et l'on classait méthodiquement toutes ces correspondances. Ainsi, l'Etat français persécutait les Juifs mais il devait se frotter aux milliers de cas humains, de détresses personnelles créés par sa propre politique...

Assurément, il y avait là un sujet d'une épaisseur peu commune. Pourtant, pendant des années, ce sujet crucial je l'ai laissé de côté. Ne sachant pas par quel bout le prendre. Se plonger dans ces milliers de lettres suscite inévitablement la colère et l'indignation : trop de souffrances et d'espoirs trahis. Il est clair, pourtant, que ce massif documentaire constitue la meilleure voie pour aller au cœur des drames intimes de la Shoah en France et pour comprendre la logique, hypocrite et délétère, de la collaboration de Vichy :

- *Ces lettres, surchargées, suppliantes, pathétiques ou indignées, sont des témoignages d'une richesse d'information exceptionnelle, au plus près de la persécution et de la manière dont ses victimes se la représentent.*
- *Les interactions qui se nouent avec l'administration de la persécution documentent, comme aucune autre source, la relation « bourreau-victime » dans toute sa complexité : les rares mais non négligeables failles dans la logique implacable de la persécution en 1940-1941, avec des réponses personnalisées, parfois des interventions couronnées de succès, mais le plus souvent hypocrites ; puis, très vite, un système qui se verrouille, avec des réponses-types du CGQJ – fins de non-recevoir froides et administratives. Ces correspondances sont un double piège. Non seulement les victimes sont logées à une adresse postale, mais ces échanges prennent aussi l'allure de la légalité et du respect de chacun.*

Apparaissent ainsi une pluralité de situations individuelles d'une ampleur insoupçonnée et deux phases dans le système des suppliques, épousant le processus de destruction :

Jusqu'en mai 1942, c'est l'espoir de vie, de survivre, malgré la persécution, qui domine ; la plupart des gens qui écrivent sont les victimes elles-mêmes, espérant s'arranger avec la mécanique de persécution, maintenir un minimum vital, échapper aux rigueurs de la loi...

À partir de juin 1942, c'est l'espoir de ne pas mourir qui prend le dessus ; la plupart des gens qui écrivent ne sont plus les victimes elles-mêmes, qui ne sont plus là pour plaider leur cause, mais leur conjoint, des parents, qui espèrent que leur proche arrêté ou déporté pourra échapper au sort fatal qu'on n'associe pas à la mort immédiate mais à un péril extrêmement angoissant.

C'est ainsi tout l'imaginaire des victimes et de leur environnement face à la persécution qui se fait jour à travers ces centaines de lettres.

Ainsi, à l'heure où la réhabilitation de Pétain, via la théorie éculée du « glaive » et du « bouclier » reprise à son compte par le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour, a de plus en plus d'audience, mon travail vise à montrer, à partir des suppliques de victimes de la persécution et du traitement administratif

de ces lettres, comment Vichy et le maréchal Pétain, en acceptant de seconder la politique génocidaire des nazis, se sont mis en situation d'abandonner tous les Juifs, les étrangers comme les Français..."

Pour aller plus loin :

- *A propos du projet pluriforme des Suppliques.*

<https://www.telerama.fr/ecrans/les-suppliques-un-film-un-podcast-une-appli-en-immersion-totale-dans-la-politique-antijuive-de-vichy-7011399.php>

- *A propos du documentaire, interview de Laurent Joly et Jérôme Prieur.*

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins-d-ete/les-suppliques-requetes-pour-echapper-a-la-deportation-avec-jerome-prieur-et-laurent-joly-9464187>

- *A propos de l'application Suppliques stories*

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/suppliques-stories-comment-raconter-en-2022-les-persecutions-contre-les-juifs-sous-l-occupation-9028121>

Les lettres de...

Charlotte Lewin

Charlotte Lewin a 16 ans lorsqu'elle écrit au Maréchal Pétain.

Paris le 12.10.42

Monsieur le Maréchal,

Je prends la très grande liberté de solliciter de votre bienveillance la libération de ma sœur Madame Esther Schotland née Lewin âgée de 25 ans de nationalité Polonaise internée depuis le 8 octobre au camp de Drancy.

Ma sœur est femme de prisonnier son mari ayant combattu pendant toute la durée de la guerre, en outre nos parents (Polonais) ont été déportés depuis le 16 Juillet pour une destination inconnue avec un petit frère Français âgé de 12 ans.

Mon père quoique âgé de 52 ans (de Nationalité Polonaise) s'était engagé volontairement et a combattu durant cette guerre.

Âgée de 16 ans et Française, je suis restée seule avec un frère de 18 ans qui travaille très peu. (Notre sœur aînée internée subvenait à nos besoins car nous sommes mineurs tous deux et sans soutien).

J'espère que ma lettre sera prise en considération par votre grand cœur et ne serais pas obliger d'écrire à un malheureux prisonnier que sa femme a été incarcérée par des Français pour avoir commis le crime d'être Israélite.

Excusez-moi de mon audace mais je suis si désespérée et désirerais tant que ma sœur soit libérée. Je ne compte plus que sur votre aide.

Avec mes remerciements anticipés je vous prie de croire Monsieur le Maréchal à ma gratitude la plus respectueuse.

Charlotte Lewin

*Voici mon adresse
Melle Ch. Lewin
35. Rue Brisard
Paris 18^e*

Paris le 12. 10. 42.

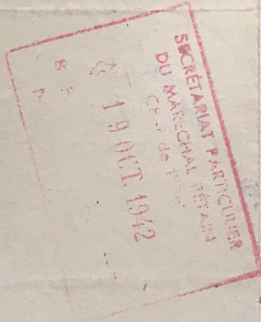
Monsieur le Maréchal

Je prends la très grande liberté de solliciter de votre bienveillance la libération de ma sœur Madame Esther Schotland née Lewin âgée de 25 ans de nationalité Polonaise internée depuis le 8 octobre au camp de Drancy.

Ma sœur est femme de prisonnier son mari ayant combattu pendant toute la durée de la guerre, en outre nos parents (Polonais) ont été déportés depuis le 16 juillet pour une destination inconnue avec un petit frère Français âgé de 12 ans.

Mon père quoique âgé de 52 ans (de nationalité Polonaise) s'était engagé volontairement et a combattu durant cette guerre.

Âgée de 16 ans et Française je suis restée seule avec un frère de 18 ans qui travaille très peu. (Notre sœur aînée internée subviendrait à nos besoins car nous sommes mineurs tous deux et sans soutien).



Voici mon adresse

Mlle Ch. Lewin

25 rue Bisard

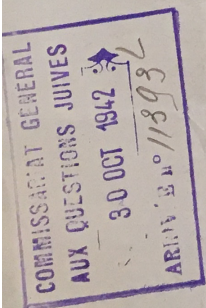
Paris 18^e

J'espère que ma lettre sera prise en considération par votre grand cœur et ne serais pas obligée d'écrire à un malheureux prisonnier que sa femme a été incarcérée par des Français pour avoir commis le crime d'être Israélite.

Excusez moi de mon audace mais je suis si désespérée et désire tant que ma sœur soit libérée. Je ne compte plus que sur votre aide.

Avec mes remerciements anticipés je vous prie de croire Monsieur le Maréchal à ma gratitude la plus respectueuse.

Charlotte Lewin



Gaston Lévy

Gaston Lévy est un homme de lettres et ancien combattant. Les recherches menées par Aude Vassallo qui travaille auprès de Laurent Joly ont révélé que Gaston était le grand-père de François Truffaut.

Roanne, le 9 Décembre 1941

*Monsieur le Maréchal
Chef de l'État Français
Vichy*

Monsieur le Maréchal,

Il y a quelques mois, M. Baudouin ayant accordé une audience aux représentants de la Presse américaine disait à ces messieurs :

“Soyez sans inquiétude, il ne sera touché ni aux Israélites ni à leurs biens.”

Hélas, M. le Maréchal la promesse de M. Baudouin n'a pas été respectée, de telle sorte qu'il me serait possible de vous citer des quantités d'Israélites auxquels, sans motif, on a bloqué les capitaux se trouvant dans les banques, les chèques-postaux, et autres établissements. Puisque vous avez prétendu que vous tiendriez vos promesses et même celles des autres, je me plais à croire que vous préciserez aux établissements, ci-dessus désignés, de débloquer les avoirs des Israélites, du fait que ces derniers, de par la constitution française, sont soumis aux mêmes devoirs et partout, doivent jouir des mêmes avantages que leurs frères des autres cultes. Faisant appel à votre honnêteté, je me plais à croire que vous voudrez bien accorder votre bienveillante attention à ma très modeste requête et dans cette pensée, fort légitime de la part d'un ancien combattant, volontaire aux armées (Grand Couronné de Nancy, Champagne et Armée du Nord) 1914-1919, je vous prie de croire, M. le Maréchal, à mon profond respect, joint à ma gratitude anticipée.

*Gaston Lévy
Homme de Lettres, décoré de onze ordres.
19 rue Anatole France
Roanne
Loire*

Roanne, le 16 Juin 1942

*Monsieur le Maréchal, Chef de l'État Français
Vichy*

Monsieur le Maréchal,

Ces jours derniers, visitant les populations du Languedoc, vous avez prononcé de belles phrases dans lesquelles l'idée d'Union dominait. – Étant tout à fait d'accord avec vous, pour voir régner l'ordre, le respect et la sagesse des peuples, tout me porte à croire, qu'imitant l'exemple du vénéré Président Roosevelt, vous voudrez bien fonder en France, une ligue ayant pour but : le libre exercice des cultes et le respect de toutes les convictions religieuses.

J'estime que Catholiques, Protestants, Israélites et Musulmans ne doivent avoir qu'un but : celui de travailler en commun pour la grandeur et la prospérité de la Patrie Française. Quand vous aurez fondé une ligue sur ces données, vous serez approuvé par tous les gens honnêtes et vous pourrez alors jouir, de l'estime et de la considération mondiale. Dans une France il ne doit y avoir que des citoyens libres, ayant à cœur de se grouper derrière leur chef de file. Avec mes sentiments du plus profond respect, croyez, M. le Maréchal à mon dévouement.

*Gaston Lévy
Homme de Lettres, Ancien
Combattant titulaire de la*

Carte du Combattant
Décoré de onze ordres.
19 rue Anatole France
Roanne (Loire)

PS : Mes comptes en banque et mes chèques-postaux ont été bloqués
du fait que j'ai la joie d'appartenir à une religion dans laquelle naquit Jésus-Christ.

LYON, le 8 Juillet 1942

Monsieur Gaston LÉVY
15, rue Anatole France

ROANNE

Monsieur,

Le Service Central de VICHY vient de me transmettre copie de la lettre qu'en date du 16 juin vous avez adressé à Monsieur le Maréchal de France, Chef de l'État.

Je vous serais reconnaissant de cesser immédiatement toute correspondance de ce genre. Dans le cas contraire les services intéressés de la Préfecture seront alertés et j'aurais le devoir de demander votre internement administratif.

Espérant que vous voudrez bien arrêter là, la correspondance dont vous nous avez gratifié de façon abusive, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

